

## DEMANDE POUR VOTER PAR CORRESPONDANCE

**FORMULAIRE** à transmettre au bureau de la présidente d'élection **au plus tard le 27 octobre 2021** par courriel à : [election@ville.mont-joli.qc.ca](mailto:election@ville.mont-joli.qc.ca) ou par la poste à : Ville de Mont-Joli, 40, avenue de l'hôtel de Ville, Mont-Joli (Québec) G5H 1W8.

### RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE QUI DEMANDE À VOTER PAR CORRESPONDANCE

Prénom		Nom de famille	
Adresse du domicile		Municipalité	Code postal
Date de naissance	No de téléphone	no cellulaire	
____/____/____ Année mois jour	_____	_____	
Adresse courriel			

### CONDITION QUI JUSTIFIE LA DEMANDE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

- Je suis un électeur domicilié dans un centre hospitalier, un CHSLD ou une résidence privée pour aînée reconnues par le Ministère de la santé et des services sociaux.
- Je suis un électeur domicilié incapable de me déplacer pour des raisons de santé.
- Je suis un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une personne incapable de se déplacer pour raisons de santé.

Je suis un électeur domicilié et dont l'isolement est recommandé ou ordonné par les autorités de santé publique en raison de la pandémie pour une des raisons suivantes <sup>(1)</sup> :

- Je suis de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours.
- J'ai reçu un diagnostic de la COVID-19 et je suis toujours considéré comme porteur de la maladie.
- Je présente des symptômes de la COVID-19.
- J'ai été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de la COVID-19 depuis moins de 14 jours.
- Je suis en attente d'un résultat au test de la COVID-19.

<sup>(1)</sup> Les personnes concernées par des situations reliées à la COVID-19 ne peuvent pas effectuer une demande avant le 17 octobre 2021.

### SIGNATURE

J'affirme que je réponds à l'une des conditions précédentes et que pour cette raison, je demande d'exercer mon droit de vote par correspondance.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

*Je comprends que l'enveloppe contenant les bulletins de vote par correspondance doit être reçue au bureau de la présidente d'élection au plus tard à 16h30 le 5 novembre 2021. Toute enveloppe reçue après ce moment sera annulée.*